

## AUTORISATION PARENTALE POUR LA PRATIQUE DU PAINTBALL POUR LES MOINS DE 16 ANS

Pour votre information, le Paintball est un sport qui peut s'avérer dangereux si les règles de sécurité ne sont pas respectées. Pour les moins de 16 ans, les lanceurs utilisés sont moins puissants que pour les adultes, un adulte responsable doit être présent pendant toute la durée de l'activité.

A	Le		
(1) Rayer la mention inuti	le.		
Je soussigné(e)			
Madame, monsieur fille PAINTBALL sur le site extérieu	né(e) le	·	à pratiquer le
Aventur'est Paintball situé à V activité physique.	elaine en Haye et confirme	que mon enfant es	t apte à pratiquer cette
Signature Précédée de la men	tion « Lu et approuvé »		